

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 21 août 2012, et ce, à laquelle sont présents :

M. Rémy Tillard,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Chantal Ayotte,	commissaire
M. André Baribeau,	commissaire
M. Simon Bernier,	commissaire
M. Robert Danis,	commissaire
M ^{me} Sylvie DoRay Daigneault,	commissaire
M ^{me} Céline Dunberry,	commissaire
M ^{me} Karine Forget,	commissaire
M. Serge Forget,	commissaire
M ^{me} Lyne Gaudreault,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Karim Khimjee,	commissaire
M ^{me} Lyne Kirouac,	commissaire-parent
M. Michel Lanthier,	commissaire
M ^{me} Chantal Laurin,	commissaire
M ^{me} Lucette Lauzon-Pitre,	commissaire
M. André Lemay,	commissaire
M. Roger Miron,	commissaire
M ^{me} Mélanie Pagé,	commissaire-parent
M. Christian F. Paradis,	commissaire

tous les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Lise Allaire, directrice générale, M. Denis Chabot, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M^{me} France Trudeau, directrice générale adjointe sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, est présent et agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Yves Charette et M^{me} Martine Renaud ont motivé leur absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémy Tillard, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

PARTICIPATION À DISTANCE D'UN COMMISSAIRE À UNE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES À L'AIDE DE MOYENS DE COMMUNICATION (R-4678/SSGC)

CONSIDÉRANT le règlement 0204 permettant aux commissaires de participer à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;

CONSIDÉRANT que conformément audit règlement M^{me} Chantal Laurin a donné l'avis préalable requis;

Il est **PROPOSÉ** par M. Christian F. Paradis, commissaire, d'autoriser M^{me} Chantal Laurin à participer à la présente séance à distance par voie téléphonique.

Adopté

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-4679/SSGC)

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Roger Miron, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-4680/SSGC)

M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2012.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-4681/SSGC)

M^{me} Lucette Lauzon-Pitre, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
 - 2.1 Participation à distance d'un commissaire à une séance du conseil des commissaires à l'aide de moyens de communication;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. PAROLE À L'ASSEMBLÉE;
7. Reddition de comptes et état de la situation, projets été 2012;
8. Abolition du poste d'adjointe administrative à l'École polyvalente Saint-Jérôme;
9. Nomination d'une direction au Service des technologies de l'information;
10. Listes des comptes 2011-2012;
PAUSE
11. Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement;
12. Élection provinciale du 4 septembre 2012;
13. Composition des conseils d'établissement;
14. Suivis aux questions diverses de la dernière rencontre;
15. Questions diverses;
 - 15.1 Programme « Nager pour survivre »;
 - 15.2 Brigadier statique;
16. Information du comité de parents;
17. Information de la vice-présidence;
18. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
19. Information de la direction générale;
20. Tour de table – partage d'informations;
21. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

REDDITION DE COMPTES ET ÉTAT DE LA SITUATION, PROJETS ÉTÉ 2012

Pour information

ABOLITION DU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE À L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME (R-4682/SRH)

CONSIDÉRANT le fait que toute abolition de poste engendre un impact au niveau de la qualité des services qui sont rendus aux élèves;

CONSIDÉRANT la baisse de clientèle à l'École polyvalente Saint-Jérôme et les besoins organisationnels évalués par la direction;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'ACSQ;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M^{me} Élyse Paquette-Coupal, adjointe administrative, à l'École polyvalente Saint-Jérôme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Sylvie DoRay Daigneault, commissaire, d'autoriser l'abolition d'un poste d'adjointe administrative à l'École polyvalente Saint-Jérôme.

Adopté

NOMINATION D'UNE DIRECTION AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Pour information

LISTES DES COMPTES 2011-2012

Pour information

CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Pour information

ÉLECTION PROVINCIALE DU 4 SEPTEMBRE 2012

Pour information

COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT (R-4683/SSGC)

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 43 de la Loi sur l'instruction publique, c'est la commission scolaire qui détermine, après consultation de chaque groupe intéressé, le nombre de représentants au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT la résolution R-4251/SSGC adoptant le document fixant la composition des conseils d'établissement de toutes les écoles de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT que deux nouvelles écoles ont été établies depuis soit l'école primaire Mirabel-en-Haut et l'école primaire secteur des Vallons;

CONSIDÉRANT la consultation des directions des écoles précitées;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit fixer la composition des conseils d'établissement des écoles précitées;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de fixer la composition des écoles primaires Mirabel-en-Haut et secteur des Vallons et d'actualiser le document fixant la composition des conseils d'établissement de toutes les écoles de la commission scolaire lequel est versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2012-2013-01* et de reconduire d'année en année l'application de la présente résolution à moins qu'un changement soit demandé pour une école et lequel ne pourra être effectif que par résolution du conseil des commissaires.

Adopté

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

- Programme « Nager pour survivre » - ce point est apporté par M. Serge Forget.
- Brigadier statique - ce point est apporté par M. Serge Forget.

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-4684/SSGC)

M^{me} Mélanie Pagé, commissaire-parent, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 20 h 25.

Adopté

Président

Secrétaire